



Miribel-les-Echelles, le 21 mars 2024

1 arbre, 1 habitant : 1600 arbres plantés dans la forêt communale de Miribel-les-Echelles

A l'occasion de la Journée internationale des forêts, le Président du Département Jean-Pierre Barbier a participé à la plantation d'une cinquantaine de cèdres de l'Atlas dans la forêt communale de Miribel-les-Echelles, accompagné par le Vice-président à l'agriculture, la forêt et la ruralité, Cyrille Madinier, et les conseillers départementaux Roger Marcel et Céline Burlet, également Vice-présidente à l'environnement et la biodiversité. Etaient à l'œuvre également des élus de la commune et une vingtaine d'enfants de l'école primaire, sous la direction de l'Office national des forêts.

Afin d'adapter la forêt au dérèglement climatique, alors que les sapins et épicéas dépérissent, victimes des parasites (scolytes surtout), le Département finance à 80 % la plantation de 1 600 plants dans une zone de 1,9 hectare de la forêt communale de Miribel-les-Echelles. Dans le cadre de son plan « 1 arbre, 1 habitant en Isère », lancé en 2022, la collectivité vise ainsi à aider la forêt à se régénérer, avec la plantation d'essences diversifiées et adaptées au dérèglement climatique. Plus résistants aux fortes chaleurs et au manque d'eau, il s'agit de 500 Cèdres de l'Atlas, 500 Douglas (de Californie), 200 Chênes zéens, 200 Chênes chevelus, 100 Chênes sessiles, 50 Cormiers et 50 Tilleuls à grandes feuilles.

D'un coût total de 36 000 € HT, l'opération est financée à hauteur de près de 29 000 € par le Département et à plus de 7 000 € par la commune. Ce coût intègre l'entretien des plants pendant 2 ans, en plus de la plantation.

« Les besoins d'adaptation de nos forêts au dérèglement climatique sont conséquents. C'est pourquoi notre plan « 1 arbre, 1 habitant en Isère » concerne au premier chef les forêts, avec un objectif de plantation de 750 000 nouveaux plants dans les forêts iséroises d'ici à 2028. Grâce à un travail mené main dans la main avec l'ONF, nous replantons des essences adaptées au changement climatique et diversifiées, ce qui ralentit la propagation des parasites et des feux de forêts l'été », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr